

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 2 octobre 2015
Rapporteur :
Monsieur Alain GUILLOU

N° 23

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 09/10/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 08/10/2015
(accusé de réception du 08/10/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin - CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Construction du pôle sportif de Creac'h Gwen
Avenant n°2 au marché de travaux du lot 15 : électricité courant faible

Le chantier du pôle sportif de Creac'h Gwen a débuté en mars 2014.

La ville de Quimper a attribué un marché à l'entreprise DOURMAP, sise 280 rue Antoine Lavoisier - ZAC Kergaradec III - BP 187 à Brest (29804 cedex 9), par la commission d'appel d'offres réunie le 22 octobre 2013.

Le marché a été notifié le 19 décembre.

L'exécution des travaux a demandé des ajustements en plus et en moins pour répondre au mieux au fonctionnement futur de l'équipement.

Cela se traduit par :

1 : Contrôle d'accès sur portes extérieures vestiaires

- A la demande du maître d'ouvrage, dans le cadre de la mise en place d'un contrôle d'accès pour un montant total en plus-value.

2 : Portiers téléphoniques

- A la demande du maître d'ouvrage, modification du type d'interphone pour un montant en plus-value.

3 : Antenne FM et UHF

- A la demande du maître d'œuvre, remplacement des antennes râteaux FM et UHF pour un montant en moins-value.

4 : Eclairage espace accueil stage

- A la demande de la maîtrise d'ouvrage, simplification de l'éclairage de l'espace accueil étage pour un montant en moins-value.

5 : Fourreaux futures gâches portes intérieures vestiaires

- A la demande du maître d'ouvrage, mesures conservatoires pour raccordement éventuel de ces portes sur contrôle d'accès pour un montant en plus-values.

6 : Prise de courant local CTA RDC

- A la demande du CSPS pour un montant en plus-value.

7 : Suppression alimentation électrique de la grille coulissante

- A la demande du maître d'ouvrage pour un montant en moins-value.

8 : Eclairage espace convivialité

- Suppression d'un luminaire à la demande de la maîtrise d'œuvre pour un montant en moins-value.

9 : Eclairage tribunes

- Fourniture et pose de 3 luminaires supplémentaires à la demande de la maîtrise d'œuvre pour un montant en plus-values.

10 : Modification liaison tarif jaune

- Le point de livraison du branchement tarif jaune a été modifié par le concessionnaire. ce qui a pour effet la diminution de la longueur de câble mais l'augmentation du courant circuit ce qui nécessite le changement des disjoncteurs principaux du TGBT.

11 : Travaux complémentaires courants faibles

- Demandes du Maître d'Ouvrage. Câblage WIFI salle musculation, club house et salle convivialité, câblage téléphone pompier, alarme sur portes des vestiaires, agrandissement de la baie informatique, alimentation en attente écran terrain. Suppression de la sonorisation (sauf câblage et études déjà réalisés).

12 : Déplacement de 3 blocs secours

- A la demande du bureau de contrôle. Les 3 blocs de secours de l'espace convivialité étaient prévus posés dans l'âme des poteaux de structure, pas très visibles selon le bureau de contrôle. Déplacement sur les parois.

13 : Éclairage guichet billetterie

- A la demande de l'architecte. Fourniture et pose de 3 spots encastrés dans la zone guichet billetterie, en complément des 2 fluos prévus au marché pour un meilleur éclairage.

Ces travaux ne bouleversent pas l'économie du projet qui respecte l'enveloppe initiale.

Les travaux cités ci-dessus s'élèvent à 7 660,17 euros HT, ce qui porte le montant du marché à 131 475,15 € HT.

La commission d'appel d'offres du 16 septembre 2015 a émis un avis favorable.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant n°2.

Le maire,

Ludovic JOLIVET